

Approche multidisciplinaire dans le respect des compétences

Francis Gaumond, ing.f., M.Sc. (OIFQ)
Raymond Leblanc, agr., M.Env. (OAQ)



Considérations légales

Loi sur les ingénieurs forestiers

Loi sur les agronomes

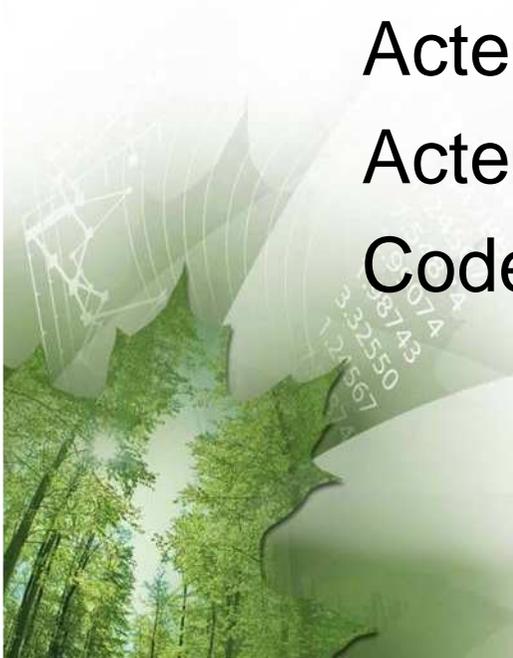
Titres réservés

Champs descriptifs de la profession

Actes exclusifs

Actes partagés

Codes de déontologies



Loi sur les ingénieurs forestiers

Surveiller, exécuter ou diriger ... l'inventaire forestier...l'aménagement, l'entretien, la conservation, la coupe, le reboisement, la protection des bois et des forêts, la sylviculture...



Loi sur les agronomes

...communiquer, vulgariser ou expérimenter les principes, les lois et les procédés en regard :

- la culture de plantes agricoles,
- l'élevage d'animaux de ferme,
- l'aménagement et exploitation des sols arables,
- la gestion de l'entreprise agricole....

Codes de déontologies

Les deux codes prévoient:

- Maintien à jour de ses compétences
- Tenir compte des limites de ses compétences
- Éviter toute fausse représentation quant au niveau de ses compétences



L'érablière

Ingénieur forestier

- Diagnostic sylvicoles
- Priorisation traitements sylvicoles
- Prescription sylvicole



Ordre des
AGRONOMES
du Québec



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

L'érablière

Agronome ou ingénieur forestier: des actes partagés

- Échantillonnage de sol
- Recommandation de chaulage/fertilisation
(formulation et dosage)



Approche multidisciplinaire

Collaboration

Compétence

Complémentarité

Communication



Collaboration interprofessionnelle



Photo: Jean Arsenault

Agroforesterie

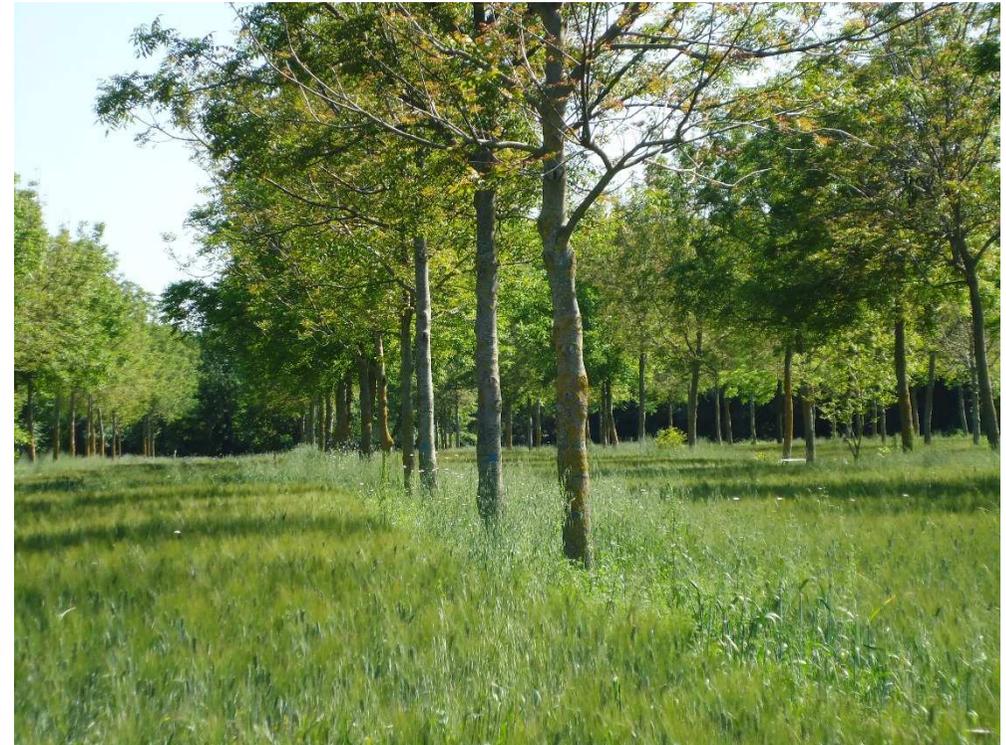


Photo: David Rivest